



Séminaire sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne.

Edition octobre 2022 « sur la corde raide »

**Éléments d'intervention de Dr. Karamo KABA, Gouverneur
de la Banque Centrale de la République de Guinée**

Conakry, le 30 novembre 2022

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances,
Monsieur le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en Guinée
Monsieur le Représentant Résident du FMI en Guinée
Mesdames et Messieurs,

En vos rangs et qualités,

C'est avec un immense honneur que je suis parmi vous pour intervenir sur la politique monétaire à ce séminaire, si hautement important, qui définit certains axes de développement de l'Afrique subsaharienne en général, mais aussi de la Guinée particulièrement.

Bien que tous les thèmes abordés soient importants, je vais m'attarder sur celui relatif à la politique monétaire qui est d'ailleurs du ressort de mon institution.

Mon intervention va porter sur les points suivants :

1. Evolution de l'inflation en Guinée ;
2. Politique monétaire adoptée face à cette inflation. Il s'agira ici d'énumérer les actions entreprises par la Banque Centrale, parfois en synergie avec le Ministère du Budget et celui de l'Economie et des Finances ;
3. Autres mesures à adopter pour accompagner les efforts en matière de sécurité alimentaire et de croissance verte, et de réchauffements climatiques.

1. Evolution de l'inflation

Mesdames et Messieurs,

Dès l'apparition de la pandémie de la COvid-19 en mars 2020 en Guinée, le taux d'inflation a connu une hausse. Il est passé de 9,5 % en mars 2020 à 11,6 % en avril 2020. A l'époque, face à une nouvelle pandémie sans précédent, les premières décisions ont consisté à prendre des mesures préventives afin d'assurer la continuité de l'activité et de stimuler la demande.

A l'instar d'autres Banques Centrales, la BCRG a accompagné le Gouvernement dans cette lutte. Ainsi, en avril 2020, elle a décidé de baisser de 1 point de pourcentage son taux directeur pour permettre une répercussion de cette baisse sur le coût du crédit, surtout aux entreprises et particuliers impactés durant la période de la pandémie. Elle a également baissé de 1 point de pourcentage le Coefficient de Réserves Obligatoires et mis en place un programme d'injection de liquidité afin de faciliter le financement de l'économie.

A fin décembre 2020, le taux d'inflation se situait à 10,6 %. Durant l'année 2021, il s'est situé au-dessus de 12 %, en raison de la forte demande face à la réduction de l'offre, couplée avec l'apparition du Variant Delta.

En 2022, en plus des effets persistants de la Covid-19, le taux d'inflation a atteint des niveaux élevés, sans précédent depuis plusieurs décennies dans toutes les régions du monde, en lien avec la guerre en Ukraine. En juillet 2022, l'inflation en Guinée était de 12,3 %, supérieure à l'inflation médiane de 9 % en Afrique Subsaharienne, comme mentionné dans le rapport sur les perspectives économiques régionales.

2. Politique monétaire adoptée face à cette inflation.

Mesdames et Messieurs,

Face ces niveaux d'inflation élevés partout dans le monde et les craintes de voir l'inflation stagner à un niveau élevé pendant des années, la normalisation de la politique monétaire est devenue plus qu'une nécessité. Et comme vous le savez bien, l'inflation étant comme un impôt qui détériore les pouvoir d'achat des pauvres, il est impératif pour les Banques Centrales d'en tenir compte dans leurs prises de décisions.

Bien que de nombreuses Banques Centrales aient été très agressives en relevant leurs taux directeurs plusieurs fois pour certains, la BCRG a décidé, sur orientation du Comité de Politique Monétaire, de mener une politique prudente en maintenant le taux directeur à 11,5 %, et le taux des réserves obligatoires à 15 %.

A cet effet, j'ai bien noté une recommandation du rapport invitant les Banques Centrales à relever leurs taux directeurs avec prudence.

Notre prudence actuelle s'explique par le fait qu'un nouvel indice harmonisé des prix à la consommation est mis en place et qui reflètera mieux l'inflation au niveau national. A titre d'exemple, le taux d'inflation calculée sur la base de l'ancien indice, qui ne couvre que Conakry, est de 12,4 % en août 2022. Cependant, avec le nouvel indice élargi à toutes les régions administratives, le taux d'inflation pour ce même mois est de 8,5 %. La validation de ce nouvel indice, devrait donc nous permettre de réduire le taux directeur et d'impacter l'octroi de crédit à des taux réduits et justes. En conséquence, les coûts de production seront réduits, ce qui aura pour implication la réduction du taux l'inflation.

En outre, étant conscient que l'un des facteurs qui pèsent sur l'inflation est le coût de production, en lien avec le taux débiteur élevé pratiqué par les Banques Commerciales, nous sommes en train de mettre en place un taux d'usure. Ce taux d'usure sera le

taux effectif global moyen maximum des institutions financières, l'objectif étant que les taux débiteurs ne s'écartent pas trop des taux du marché. En effet, les taux d'intérêt sur les dépôts en Guinée se situent en moyenne entre 2 et 6 % contre des taux débiteurs moyens allant jusqu'à 25%. Ces taux ne favorisent pas les prêts aux entreprises, et conduisent à des hausses des coûts de production pour celles qui parviennent à emprunter.

Par ailleurs, si l'inflation n'a pas varié substantiellement comme observée dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, c'est en partie dû au franc guinéen qui est resté l'une des monnaies les plus performantes face au dollar américain et à l'euro. En effet, l'appréciation de notre monnaie nationale a permis de maîtriser l'inflation importée. A titre d'illustration, à fin octobre 2022, le taux de change moyen officiel du dollar s'est situé à GNF 8 571,93, soit une appréciation de 11,1 % par rapport à la même période de 2021. Le taux de change moyen officiel de l'euro s'est situé à GNF 8 422,96, soit une appréciation de 24,7 % par rapport à fin octobre 2021.

A cet effet, les efforts de renforcement des mesures de rapatriements des devises par les sociétés minières seront poursuivis afin que le franc guinéen puisse continuer de contenir les pressions inflationnistes. La mise en place prochaine d'un Office de Change permettra à la BCRG de contrôler permanemment, sur toute l'étendue du territoire national, l'application de la réglementation. Ces efforts cumulés nous éviterons les effets de second tour de l'inflation importée.

3. Autres mesures à adopter par la Banque Centrale.

Mesdames et Messieurs,

Pour contenir l'inflation, il est plus que nécessaire pour les autorités monétaires et budgétaires de coordonner leurs efforts. En effet, un déficit plus faible refroidit la demande globale et l'inflation, de sorte que la banque centrale n'ait pas besoin de relever autant ses taux directeurs ou de pratiquer le financement monétaire.

Grâce à l'allocation des Droits de Tirage Spéciaux (DTS), des mesures de rationalisation des dépenses publiques et la moralisation de la gestion publique, la Banque Centrale a réduit ses avances à l'Etat, ce qui a permis de contenir l'inflation.

En ma qualité de Conseiller Economique du Gouvernement, je vais œuvrer pour la consolidation des bonnes actions entreprises par les autorités budgétaires et financières afin de maîtriser davantage les dépenses publiques et de maintenir la dette

à un niveau soutenable. Ce qui permettrait bien évidemment de réduire les pressions inflationnistes.

Concernant l'insécurité alimentaire et les changements climatiques, il faut reconnaître que ce sont des facteurs de risque pour la conduite de la politique monétaire. L'insécurité alimentaire, s'aggrave de plus en plus dans le pays (11 % de la population seraient touchés par l'insécurité alimentaire en 2022), en raison de la rareté et de la flambée des prix des intrants agricoles sur le marché international. Aussi, les changements climatiques impactent de plus en plus la production agricole. Ces deux facteurs cumulés ont pour effet la réduction de l'offre des produits agricoles. S'en suivra, conséquemment, une hausse des prix de ces produits sur le marché local.

A cet égard, nous remercions le FMI pour l'accord récent sur l'assistance financière au titre de la Facilité de Crédit Rapide par le biais du nouveau Guichet pour les chocs alimentaires du FMI. Cette assistance permettra à la Guinée de faire face à l'insécurité alimentaire croissante.

De notre côté, la Banque Centrale poursuivra ses efforts de facilitation par l'adoption de mesures d'adaptation ou de mitigation. Elle mettra en place un dispositif réglementaire incitatif et adapté, pour accès aux financements des populations menacées par l'insécurité alimentaire et les impacts des changements climatiques.

La Banque Centrale